



Laurent Wauquiez,
Secrétaire d'Etat à l'Emploi

Interview de Laurent WAUQUIEZ

■ Vous avez rencontré le 14 janvier dernier une délégation d'Alliance Villes Emploi conduite par son président, Jean Le Garrec, venue plaider pour l'avenir des Maisons de l'Emploi et pour vous interroger sur vos choix en la matière. Que leur avez-vous annoncé ?

Laurent Wauquiez : D'abord, je veux saluer le rôle et l'engagement d'Alliance Villes Emploi, avec qui nous avons signé pour cette année une convention, afin de permettre à l'association d'animer le réseau des Maisons de l'Emploi et de diffuser les bonnes pratiques.

Pour répondre à votre question, je suis conscient des inquiétudes que peut soulever l'arrivée à échéance des premières conventions à la fin de l'année 2009. J'ai donc souhaité mettre clairement sur la table la stratégie que je propose, afin de sécuriser le financement des Maisons de l'Emploi existantes.

■ Quelles en sont les principales lignes ?

Laurent Wauquiez : J'ai proposé à Alliance Villes Emploi deux grandes orientations.

D'abord, il faut être conscient que la fusion de l'ANPE et des Assedics et la création de Pôle emploi sont un événement majeur dans le paysage des politiques de l'emploi. Les Maisons de l'Emploi doivent en tenir compte : leur rôle n'est pas et ne doit pas être de se substituer à Pôle emploi, mais d'apporter des services complémentaires. Dans l'avenir, une articulation avec Pôle emploi et l'installation de guichets uniques de Pôle emploi devront donc être recherchées, en cohérence avec la stratégie de maillage territorial de ces guichets.

Ensuite, la deuxième orientation concerne l'introduction, dans le futur cahier des charges, d'indicateurs de performance portant sur les missions faisant l'objet de la convention. Ces missions devront comporter un socle obligatoire pour toutes les Maisons de l'Emploi, comprenant la fonction d'observation du territoire et d'élaboration d'un diagnostic partagé entre les acteurs sur le positionnement stratégique du territoire. L'intégration systématique des PLIE devrait être recherchée. Les missions pourront également comprendre certains items facultatifs, afin de permettre la poursuite des activités existantes, à la condition absolue qu'il n'y ait pas d'activité concurrente de Pôle emploi.

■ Quelle méthode proposez-vous pour établir ce cahier des charges et ces indicateurs ?

Laurent Wauquiez : On ne part pas de zéro ! Beaucoup de propositions intéressantes ont déjà été faites, notamment par le rapport de Jean-Paul Ancaux. Je pense qu'on peut y travailler rapidement, dans les mois qui viennent, en s'appuyant sur ces propositions et en concertant avec les représentants des Maisons de l'Emploi. Mon souhait serait de disposer d'un cahier des charges rénové pour le mois de mai 2009, afin que s'enclenche avant l'été la discussion et la rédaction des nouvelles conventions entre les services déconcentrés de mon ministère et les Maisons de l'Emploi.

Je note que cette stratégie et ce calendrier ont recueilli l'assentiment unanime des membres de la délégation d'Alliance Villes Emploi que j'ai rencontrée, et je pense que nous allons ainsi pouvoir travailler ensemble, en confiance, à l'avenir des Maisons de l'Emploi.

■ **Par ailleurs, quelles sont vos propositions concernant l'avenir de l'organisation des PLIE ?**

Laurent Wauquiez : Les PLIE sont conventionnés comme Organismes Intermédiaires au titre de la gestion du FSE. Cette procédure conduit la France à proposer un grand nombre d'organismes intermédiaires, dont certains de taille et de capacités de gestion très modestes. Les coûts relatifs en sont donc élevés et les risques de correction lors de la certification également.

La Commission a donc demandé à la France de procéder à une réduction du nombre des Organismes Intermédiaires dont les PLIE. J'ai proposé à Alliance Villes Emploi, qui a marqué son intérêt pour cette formule, que l'on étudie les modalités d'un regroupement par la création de PLIE pivots mutualisant la gestion du FSE sur un grand territoire, tout en conservant une déclinaison territoriale au plus près du terrain.

